

DEJEPS

## "perfectionnement sportif" mention "sports de glace"

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 36824)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport, l'enseignement, l'animation ou l'entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif des sports de glace nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code.

**Aptitudes à l'emploi · Sens des responsabilités – Pédagogie – Sens de l'organisation – Sens de l'observation – Aisance relationnelle**

#### Compétence · Concevoir un projet d'action ;

- > Analyser une expérience de conception de programmes de perfectionnement sportif.
- > Produire un document d'analyse sur la coordination de projets d'actions.
- > Élaborer un plan d'entraînement pour un niveau de perfectionnement sportif.
- > Soutenir un projet par une présentation et un entretien pédagogique.

#### Compétence · Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;

- > Organiser la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif.
- > Évaluer l'efficacité d'un plan d'entraînement en sports de glace.
- > Gérer des séances d'entraînement en disciplines techniques sur glace.
- > Former des pratiquants via des analyses techniques en situation réelle.

#### Compétence · Conduire une démarche de perfectionnement sportif en sports de glace ;

- > Analyser des expériences de conception et d'évaluation d'entraînements.
- > Mettre en œuvre des séances d'entraînement adaptées aux publics.
- > S'adapter aux besoins techniques des pratiquants en glace.
- > Intégrer des méthodes d'analyse pour optimiser les performances.

#### Compétence · Encadrer les disciplines d'expression sur glace, de vitesse sur glace ou de descente sur glace en sécurité.

- > Encadrer des séances d'entraînement en sécurité sur glace.
- > Former des pratiquants à l'analyse technique en conditions réelles.
- > Veiller à la sécurité des pratiquants lors des disciplines techniques.
- > S'assurer de la conformité aux normes de sécurité sportive.

### FORMATION

Durée	Dates de rentrées
24 mois	Juin

#### Lieux de formation possibles

- > CREPS AURA – Vallon Pont d'Arc (07)

#### Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

### MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date.

Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

### PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus\* à la signature du contrat d'apprentissage  
Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.

Produire l'attestation "prévention et secours civiques de niveau 1" (PSC 1) ou l'une des attestations suivantes

- "attestation de formation aux premiers secours" (AFPS) ;
- "premiers secours en équipe de niveau 1" (PSE 1) en cours de validité ;
- "premiers secours en équipe de niveau 2" (PSE 2) en cours de validité ;
- "attestation de formation aux gestes et soins d'urgence" (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
- "certificat de sauveteur secouriste du travail (STT)" en cours de validité.

Attester d'un niveau de maîtrise technique de l'activité sports de glace en disciplines d'expression sur glace, de vitesse sur glace ou de descente sur glace ;  
Justifier d'une expérience d'encadrement sportif en disciplines d'expression sur glace, de vitesse sur glace ou de descente sur glace ;  
Justifier de sa capacité à effectuer ou à analyser une mise en situation professionnelle d'encadrement en disciplines d'expression sur glace, de vitesse sur glace ou de descente sur glace.

\*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

### DÉBOUCHÉS

#### Que fait le titulaire de cette formation ?

Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de sports de glace ; Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de sports de glace ; Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de perfectionnement sportif en sports de glace ; Encadrement des disciplines d'expression sur glace.

#### Emplois accessibles

- > Postes : Entraîneur, coordinateur, éducateur en sports de glace
- > Secteurs : Le titulaire du DEJEPS mention sports de glace exerce ses activités notamment dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération française de sports de glace ou de ses organes déconcentrées : ligues régional

#### Poursuite d'études

- Une fois le diplôme obtenu
- il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 6) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 6 (équivalent BAC+3).

#### Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

### ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :  
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



DEJEPS

**"perfectionnement sportif "**  
**mention " sports de glace "**

**BAC +2 (NIV.5)**

Titre inscrit au RNCP (fiche 36824)

**MODALITÉS D'ÉVALUATIONS**

Compétences	Modalités d'évaluations
<p><b>Concevoir un projet d'action ;</b></p>	<p>Les modalités d'évaluation sont les suivantes :</p> <p>1) production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en parachutisme, suivie d'une soutenance orale et d'un entretien.</p>
<p><b>Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action ;</b></p>	<p>2) production d'un document analysant une expérience de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'un plan d'entraînement d'un niveau de perfectionnement sportif dans une discipline d'expression sur glace, de vitesse sur glace ou de descente sur glace.</p>
<p><b>Conduire une démarche de perfectionnement sportif en sports de glace ;</b></p>	<p>3) mises en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conduite d'une séance d'entraînement sur glace dans une discipline d'expression sur glace, de vitesse sur glace ou de descente sur glace, suivie d'un entretien.</li> <li>- conduite d'une séance de formation en disciplines d'expression sur glace, de vitesse sur glace ou de descente sur glace, auprès d'un public de pratiquants ayant pour objet l'analyse technique, suivie d'un entretien.</li> </ul>
<p><b>Encadrer les disciplines d'expression sur glace, de vitesse sur glace ou de descente sur glace en sécurité.</b></p>	